

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE ET FINANCIÈRE DES COTES OUEST-AFRICAINES » en abrégé « S.A.F.C.O.A »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK LOT 511
ILOT 23 SECTION EW PARCELLE 194, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE ET FINANCIÈRE DES COTES OUEST-AFRICAINES » en abrégé « S.A.F.C.O.A »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
FONCIER;
FORESTERIE;
ACHAT ET VENTE PRODUITS AGRICOLES;
AGRICULTURE;
IMPORT-EXPORT;
PRESTATIONS DIVERSES;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK LOT 511
ILOT 23 SECTION EW PARCELLE 194, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M SIE DANIEL BERENGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03463 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24303/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

